

De Decker en congé maladie pour un mois

Après avoir démissionné de la vice-présidence du parlement bruxellois, Armand De Decker est en congé de maladie pour un mois. De ce qu'on en sait, son médecin lui a prescrit de se reposer. Durant son absence, c'est le premier échevin Marc Cools qui exercera ses fonctions de bourgmestre.

Armand De Decker est en congé de maladie pour un mois. Son médecin lui a prescrit un mois de repos. Une information tombée au lendemain de sa démission de sa fonction de vice-président du parlement régional. Et effective depuis ce vendredi. Nous n'avons pas réussi à joindre le bourgmestre uclois mais un de ses proches, qui préfère rester anonyme, rappelle que le maïeur a déjà connu un accroc de santé il y a quelques années et « qu'il est plus vite fatigué qu'avant ». S'y ajoute le stress de se voir accusé « alors qu'il a l'impression de ne rien avoir fait de répréhensible . »

C'est le premier échevin qui fait fonction de bourgmestre. « Je l'ai déjà remplacé pour ses dossiers jeudi au collège », nous explique Marc Cools. Et l'actuel échevin de l'Urbanisme nous précise le contexte de ce congé. « Ce n'est pas suite à la pression médiatique mais il est très affecté par les attaques dont il fait l'objet. Psychologiquement, ce n'est pas facile pour lui. Quand on a un petit problème de santé, il vaut mieux se mettre en congé pour sa propre santé et aussi dans l'intérêt de la gestion des affaires publiques. Plutôt que de vouloir s'en occuper si on ne se sent pas à 100 % . »

C'est donc le premier échevin qui présidera la prochaine séance du conseil communal. « Ce n'est pas la première fois que je remplace Armand De Decker pour présider le conseil, même si c'est rare. Mais ce sera un conseil communal ordinaire car le débat sur le budget 2017 aura lieu en janvier seulement. Et la période est relativement calme . »

Et Marc Cools l'a déjà fait l'une ou l'autre fois en l'absence d'Armand De Decker et déjà aussi à l'époque du précédent bourgmestre, Claude Desmedt (FDF). Marc Cools remplacera aussi Armand de Decker aux réunions du collège de (la zone de) police et il suivra évidemment tous les dossiers habituellement gérés par le bourgmestre en titre. « J'en ai parlé avec lui au téléphone . »

Marc Cools ne prendra donc pas de congés à l'occasion des fêtes de fin d'année. « Sauf complications, Armand De Decker reprendra ses fonctions le 9 janvier. Je pense que cette période de repos lui fera énormément de bien. »

À la question de savoir si ce congé ne va pas être interprété négativement par les habitants, le bourgmestre faisant fonction est catégorique. « S'il avait voulu se retirer suite à la pression médiatique, il l'aurait fait plus tôt ! Son médecin lui a prescrit ce congé pour lui éviter des problèmes de santé plus graves ultérieurement. Il a été jugé coupable avant même qu'on ait clarifié son rôle. Comment croire un instant qu'un parlementaire puisse arriver tout seul à faire voter une loi par des politiques de six partis différents ? C'est donner beaucoup d'importance à un parlementaire ! Ce qui l'a le plus choqué, c'est d'être lynché publiquement avant même que le dossier soit mis à l'instruction. »

M.B.

Voir aussi en page 23

M.B.

Copyright © 2016 Sud Presse. Tous droits réservés